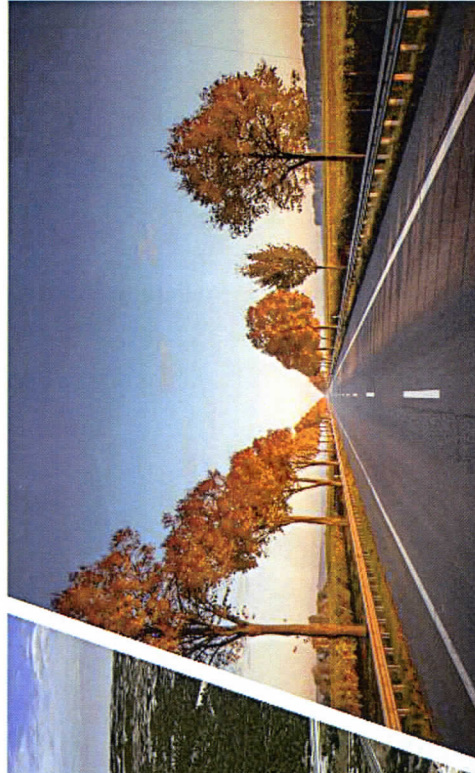
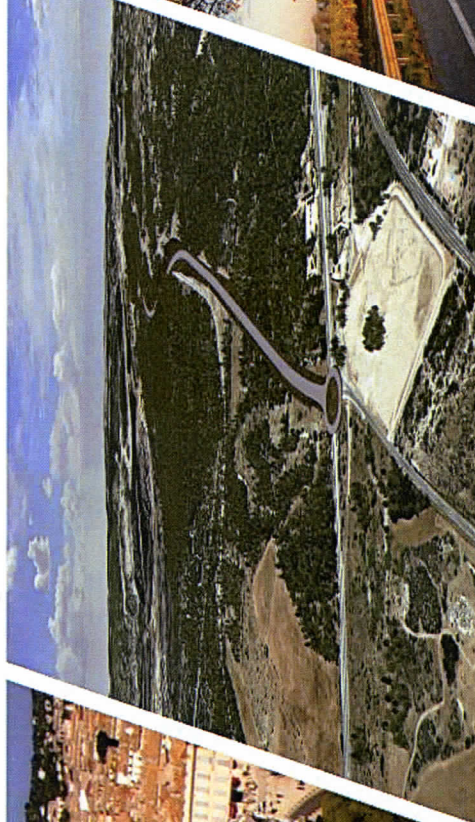
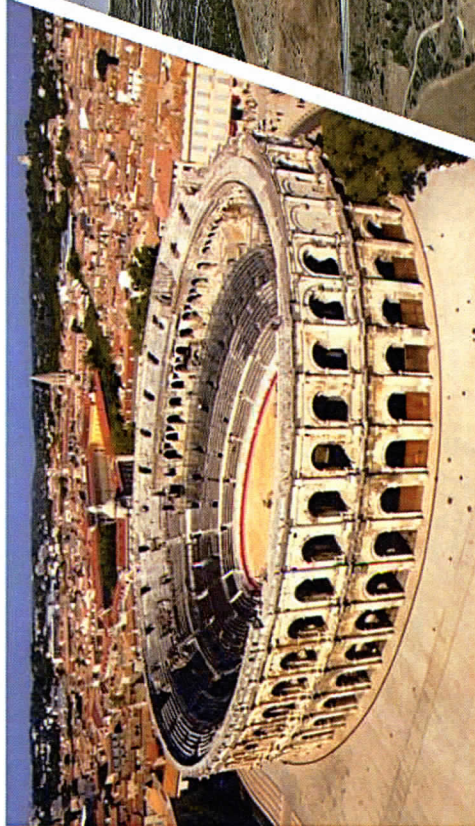


DEVIATION NORD DE NÎMES

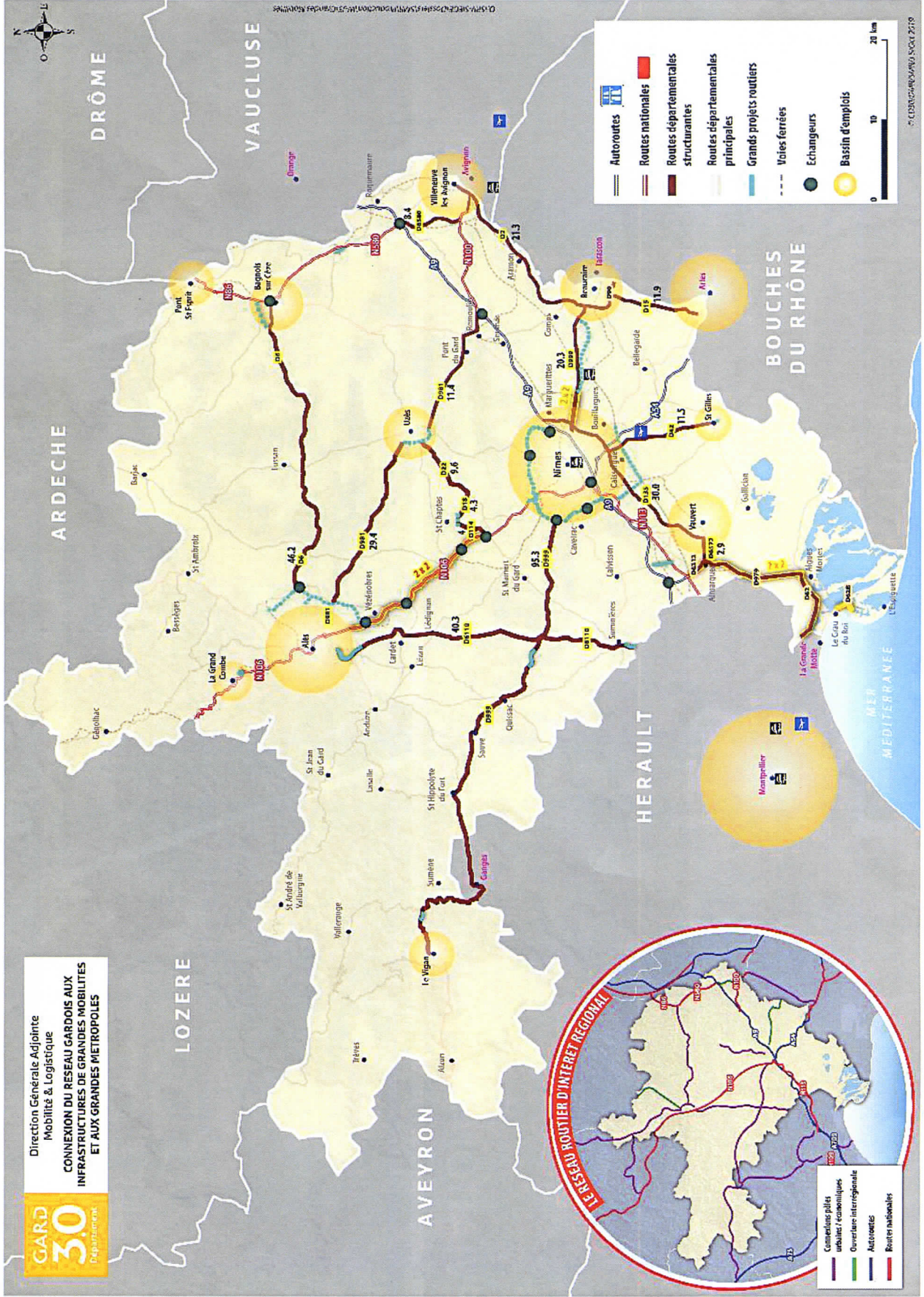


CHANGER LE SENS
DE VOTRE QUOTIDIEN

DEVIATION NORD DE NÎMES

Direction Générale Adjointe
Mobilité & Logistique

**CONNEXION DU RESEAU GARDOIS AUX
INFRASTRUCTURES DE GRANDES MOBILITES
ET AUX GRANDES METROPOLIS**



© CDR/CGP/ARPEP/SGC/RT/2019

HISTORIQUE

1999

Arrêté ministériel approuvant le Dossier de Voirie d'Agglomération (D.V.A.)

2004

Première concertation sur la portion RN 106 – RD 127 (route de Poulx)

2006-2007

Inscription du périmètre d'étude dans les documents d'urbanisme

2013

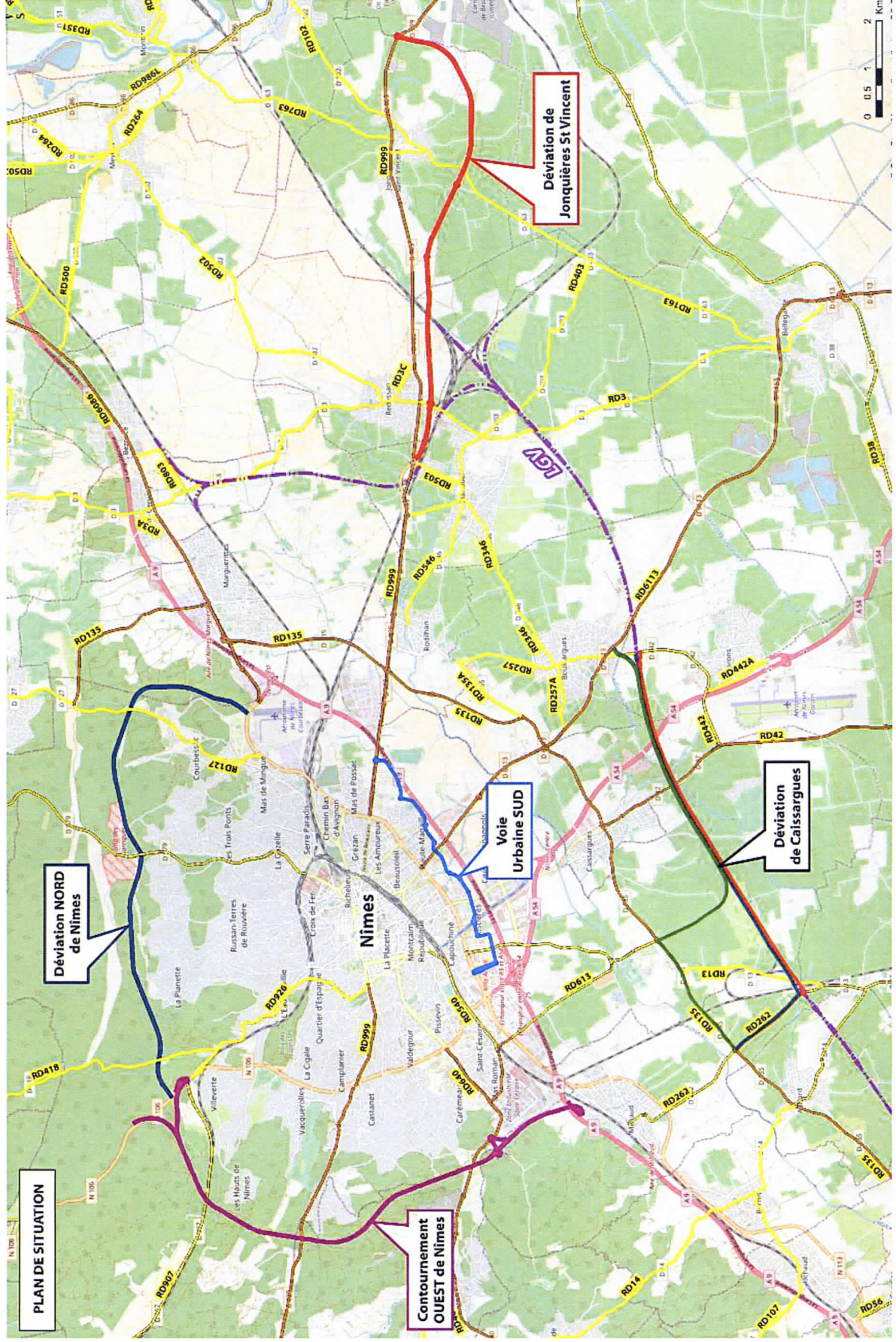
Concertation article L 300-2 du code de l'urbanisme

2014

Lancement des études Avant-Projet, étude d'impact, DUP, mise en compatibilité des documents d'urbanisme et Natura 2000

DEVIATION NORD DE NÎMES

ENJEUX

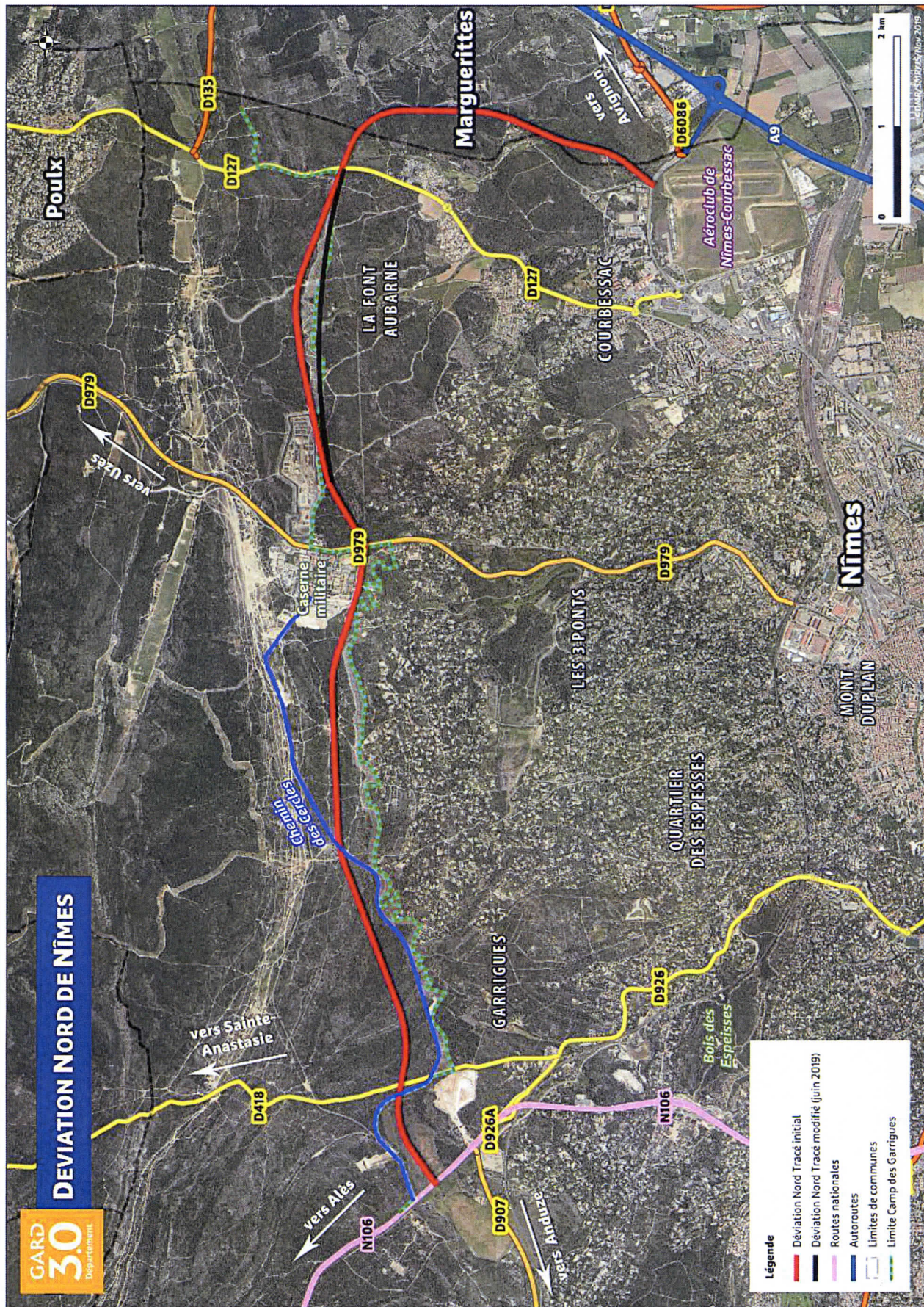


OBJECTIFS

- Redonner aux habitants de Nîmes un cadre de vie plus satisfaisant.
- Permettre le développement des transports en commun dans Nîmes.
- Améliorer les conditions d'accès et de circulation à l'intérieur de l'agglomération.
- Assurer une liaison entre l'est (RD6086) et le nord (RN106) de Nîmes dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.
- Participer à mieux répartir les trafics des véhicules légers et poids lourds sur le réseau routier.

DEVIATION NORD DE NÎMES

DEVIATION NORD DE NÎMES



LE PROJET

Voie entièrement nouvelle, de **11 km** de long, classée au niveau 1 du schéma routier départemental avec un statut de route express, qui se compose de 3 sections distinctes entrecoupées de points d'échange :

- RN106 –RD979,
- RD979-RD127,
- RD127-BPsud,

A l'ouest de la RN 106, la déviation Nord sera connectée à terme avec le contournement Ouest de Nîmes (liaison RN106-Autoroute A9).

Le projet s'inscrit dans des secteurs classés majoritairement en zones naturelles dans les PLU de Nîmes et Marguerittes.

En outre, le tracé est inscrit en emplacement réservé aux PLU de Nîmes et Marguerittes

LA CONCERTATION

Une première concertation en 2004 sur la base d'un tracé allant de la RN106 à la RD127.

Un nouveau projet se prolongeant jusqu'à la route d'Avignon a fait l'objet d'une procédure de concertation formalisée au titre de l'article L300-2 du code de l'Urbanisme en 2013.

A l'issue de cette concertation :

- optimisation du tracé en limite sud du camp militaire des garrigues, entre la RN106 et la RD127, pour réduire les nuisances.
- variante en tracé neuf de la liaison RD127/Bd périphérique est sortie renforcée des débats, de même que le principe d'un raccordement « à niveau » entre le contournement Nord et la route d'Uzès (RD979).

Le bilan de cette concertation a été approuvé par l'assemblée départementale du 3 juillet 2014 en retenant un profil en travers à 2 voies mais qui permettrait une mise à 2x2 voies à terme

LES ETUDES AVANT PROJET ET LE DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DUP

Les études d'avant projet et études d'impact, préalables à la Déclaration d'Utilité Publique, engagées en juin 2014 :

- Rallongement des délais d'études afin d'intégrer les contraintes PPRI :
 - modélisation du fonctionnement hydraulique de l'ensemble des talwegs franchis par le tracé ;
 - Assurer la transparence hydraulique par la réalisation d'ouvrages plus grande portée
- Optimisation du tracé entre la route de Poulx et la route d'Avignon (RD6086) pour réduire l'impact sur le secteur du Mas d'Escattes sans empiéter sur la Combe des Bourguignons coté Marguerittes.

Sur cette base, les études d'impact environnementales (faune, flore et habitats naturels) et paysagères ont été complétées.

En juin 2015 l'avant projet a été présenté aux services du SDISS, de l'Armée et de la ville de Nîmes afin d'intégrer leurs contraintes respectives.

LA PROCEDURE

Dépôt des dossiers d'enquête publique en mars 2016

Complément des dossiers en 2016 et 2017 dans le cadre de l'instruction par les services de l'Etat.

Accord tacite de l'autorité DREAL fin 2017.

Consultation des personnes publiques associées, notamment liée à la mise en compatibilité des PLU de Nîmes et de Marguerittes ; parallèlement, une commission d'enquête a été désignée.

Lancement de l'enquête publique, initialement prévue en septembre 2018, différée à la demande du Préfet afin de tenir compte du devenir du camp des Garrigues et nécessitant dès lors de revoir le tracé,

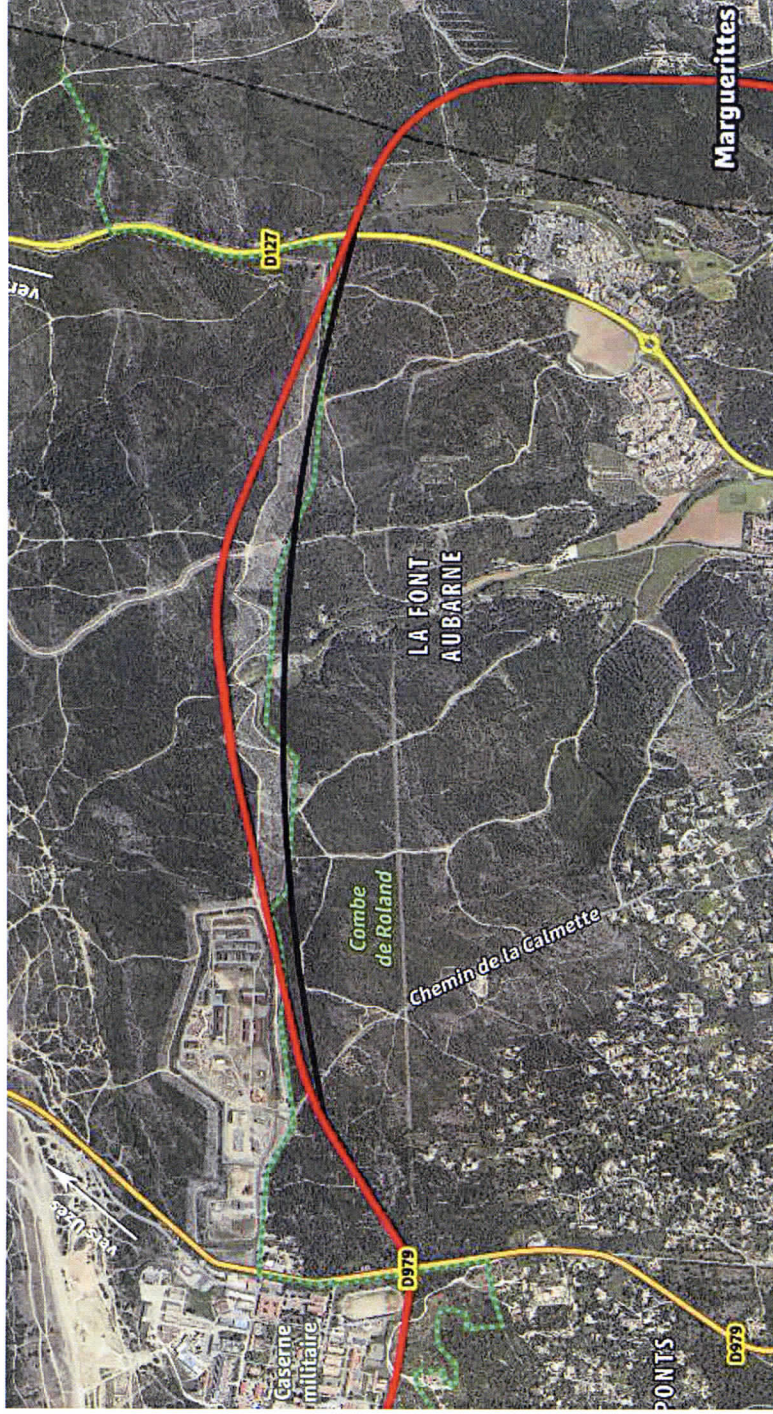
PLANNING DES ACTIONS ENGAGEES



DEMARCHES ANTERIEURES DEVIATION NORD DE NIMES

	2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Premier projet soumis à concertation de la RN106 à la RD127																																
Concertation formalisée au titre du code de l'Urbanisme: raccordement à la route d'Avignon																																
Bilan de la concertation approuvée par l'assemblée départementale: juillet 2014																																
Etudes AVP et études associées préalable à la DUP																																
Présentation AVP (SDIS, Armée, ville de Nîmes): juin 2015																																
Délibération CD30 pour ouverture enquête: février 2016																																
Dépôt du dossier DUP: mars 2016																																
Instruction par les services de l'Etat et compléments apportés par le Dpt																																
Avis DREAL: fin 2017																																
Consultation PPA par Préfecture et désignation d'une commission d'enquête																																
Demande modification tracé par Ministère des Armées: juillet 2018																																
Différemment du lancement de l'enquête publique (demande préfecture): juillet 2018																																
Concertation avec les services du Ministère des Armées sur nouveau tracé																																
Etablissement et première proposition du nouveau tracé																																

CONCERTATION AVEC L'ARMEE



A ce jour de ces échanges :

- De la RN106 à la route d'Uzès, le **projet de tracé peut être conservé** mais accompagné de modifications des points de franchissement de la DNN.
- De la RD979 jusqu'à la RD127, le **projet de tracé doit être déplacé vers le Sud**, en limite du Camp des Garrigues, ce qui induit également une modification du raccordement de la RD127 à la DNN.

Réalisation de nouvelles études géométrique transmises par courrier le 21/01/2021 à l'Etat Major de la Zone de Défense terre Sud pour avis.

DEMARCHE A INITIER

Le tracé qui résulte de cette nouvelle approche nécessitera de :

- adapter les différents volets de l'étude d'impact, notamment les thématiques environnementales et hydrauliques (PPRI de la ville de Nîmes)
- solliciter France Domaine pour une nouvelle estimation du foncier
- élaborer un nouveau dossier de DUP
- adapter les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU) si nécessaire

Transmission au Préfet d'un nouveau dossier d'enquête publique ne pourra intervenir, au mieux, second semestre 2022.

Les premiers travaux pourraient intervenir à compter de **début 2025** pour s'achever à l'horizon 2028, sous réserve des délais d'obtention des autorisations administratives et du financement de **l'opération aujourd'hui évaluée 90 M€ HT toutes dépenses.**

PLANNING PREVISIONNEL A VENIR



CALENDRIER PREVISIONNEL DEVIATION NORD DE NÎMES

	2021				2022				2023				2024				2025			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Saisine du Ministère des Armées sur tracé concerté, instruction	🎯																			
Réactualisation dossier DUP et études associées, mise en compatibilité des documents d'urbanisme							🎯													
Dépôt dossier DUP																				
Instruction par les services de l'Etat																				
Enquête publique																				
Arrêté de DUP																				
Dossier d'autorisation environnementale unique																				
Acquisitions foncières																				
Démarrage des travaux																				🎯

FINANCEMENT DU PROJET

Projet estimé à 46 M€ initialement
Prise en compte PPRI → 70 M€
Concertation Armée → + 7M€

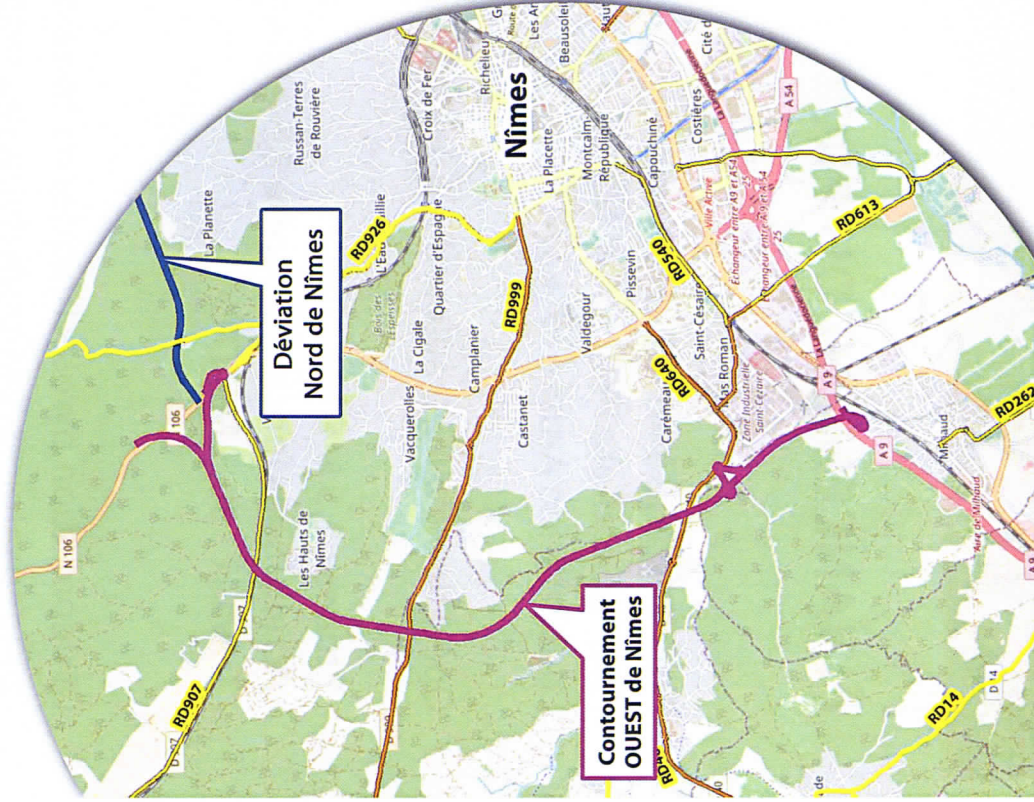
Opération évaluée aujourd'hui à **90 M€** répartis comme suit :

- Etudes : 1,5 M€ TTC
- Acquisitions foncières : Entre 5,5 et 6M€
- Travaux : 80,5 M€ TTC

La dépollution pyrotechnique des terrains et les mesures Compensatoires environnementales restent à chiffrer.



COMPATIBILITE CONIM



Le projet du CONIM jugé prioritaire par l'ensemble des acteurs du territoire, par rapport notamment à l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN106 entre La Calmette et Nîmes (tronçon de 6km restant à réaliser pour achever l'itinéraire) et au projet de déviation nord de Nîmes (DNN) :

- signature en juillet 2013 d'un protocole d'intention entre le Département, les agglomérations de Nîmes et Alès.
- En juin 2018, courrier adressé à Madame la Ministre chargée des transports auprès du Ministre d'Etat, courrier cosigné par la Présidente de la Région Occitanie, le Président du Département du Gard et les Présidents des agglomérations d'Alès et Nîmes.

L'enquête publique du CONIM devrait être lancée au seconde semestre 2022 comme annoncé par le Gouvernement suite à une question posée par le sénateur Bouad auprès de Madame la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.